

Meulan-en-Yvelines, le 10 décembre 2020

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu en Mairie, salle du Conseil, le :

MERCREDI 16 DECEMBRE 2020 À 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2020,
- Communications,
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - décision 2020-73 : Modification N° 1 du marché public relatif aux vérifications des contrôles réglementaires dans les Etablissements recevant du Public - LOT N° 1 vérification des installations électriques,
 - décision 2020-74 : Modification N° 1 du marché public relatif aux vérifications des contrôles réglementaires dans les Etablissements Recevant du Public - LOT N° 2 vérification des installations et appareils à gaz,
 - décision 2020-75 : Modification N° 1 du marché public relatif aux vérifications des contrôles réglementaires dans les Etablissements Recevant du Public - LOT N° 3 vérification des installations d'alarmes incendie,
 - décision 2020-76 : Capture et prise en charge d'animaux errants, ramassage de cadavres d'animaux sur le domaine public,
 - décision 2020-77 : Circuits en petit train,
 - décision 2020-78 : Diagnostic des ressources territoriales - Etat des lieux et plan d'actions,
 - décision 2020-79 : Annule et remplace pour erreur matérielle la décision 2020-35 : Modification n° 2 du marché public relatif à la construction d'un city stade et d'un cheminement square des Bois – Lot 1 terrassement préparation plateforme,
 - décision 2020-80 : Annule et remplace pour erreur matérielle la décision 2020-36 : Modification n° 2 du marché public relatif à la construction d'un city stade et d'un cheminement square des Bois – Lot 2 City stade,
 - décision 2020-81 : Annule et remplace pour erreur matérielle la décision 2020-56 : Prestations d'analyse et d'assistance technique pour la cantine municipale du Paradis,
 - décision 2020-82 : Convention avec le barreau de Versailles pour des consultations juridiques à destination des citoyens,
 - décision 2020-83 : Modification N° 2 du marché public relatif à l'exploitation et à la maintenance des installations thermiques,
 - décision 2020-84 : Convention avec Philippe Lecornu dans le cadre de "Présence d'artistes",
 - décision 2020-85 : Marché de prestations de délégué à la protection des données.
- Délibérations :
 1. Modification du tableau des effectifs : transformations de postes,
 2. Modification du tableau des effectifs : suppressions de postes,
 3. Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires (frais de scolarité),
 4. Subventions OCCE,
 5. Avenant n°2 – concession de service public pour l'accueil de loisirs, la gestion des activités périscolaires et gestion de la pause méridienne dans les écoles élémentaires de la commune de Meulan-en-Yvelines,

6. Mise en sommeil de la Caisse des Ecoles,
 7. Rapport de concession de service public pour l'exploitation du multi-accueil de Meulan-en-Yvelines – Année 2019 – concessionnaire Crescendo,
 8. Avenant n°1 - concession de service public pour l'exploitation du multi-accueil de Meulan-en-Yvelines – concessionnaire Crescendo,
 9. Tarifs du cimetière,
 10. Admission en non-valeur,
 11. Décision modificative n° 2,
 12. Débat d'orientation budgétaire,
 13. Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent),
 14. Transfert de propriété du poste de refoulement situé rue du Stade, du poste de refoulement situé rue Nicolas Leclerc, du réservoir situé allée des Marguerites et du réservoir sis lieu-dit « Les Frileuses » à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise dans le cadre du transfert de compétence,
 15. Transfert de propriété de la voirie et du parking liés à la piscine intercommunale de l'Île Belle à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise dans le cadre du transfert de compétence,
 16. Cession des parcelles AC 247 et AC 248 – Square rue des Annonciades – rue Valéry,
 17. Convention entre la Ville, GPS&O et Action Logement pour le renouvellement et l'amélioration de l'offre de logements locatifs dans le secteur Action Cœur de Ville,
 18. Autorisation de signature de la Convention Intercommunale d'Attribution des logements sociaux (CIA),
 19. Mise en place d'un téléservice d'enregistrement des meublés de tourisme chez l'habitant,
 20. Délégation de service public pour l'exploitation des marchés communaux – révision des droits de place.
- Questions diverses (sous réserve de dépôt).

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Vice-président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU